Les clés pour une meilleure gestion du black bass

Pourquoi et comment introduire du black bass ?

Dossier réalisé par l'Association Black Bass France

Janvier 2013

Pourquoi et comment introduire du black bass ?

Capturable à l'aide de nombreuses techniques, extrêmement combatif et très robuste, le black bass est aujourd'hui le poisson d'eau douce emblématique de la pêche aux leurres et faisant rêver une nouvelle génération de pêcheurs aux leurres. L'introduire et soutenir ses populations, cela peut répondre à une demande croissante d'un nouveau public et de redynamiser une AAPPMA !

Avec ce développement de la pêche aux leurres, la pêche de loisir a évolué ainsi que son image notamment grâce à une éthique nouvelle véhiculée par de plus en plus de pêcheurs prônant une pêche raisonnée. En 2011, à la demande de la FNPF, une commission de modernisation s'est créée afin de dégager des axes de réflexion et de trouver des voies pour dynamiser la pêche associative. Et le black bass faisait bel et bien partie de ces voies…

Réalisé dans de bonnes conditions (plans d'eau adaptés) et en respectant quelques règles de protection simples (protection pendant la fraie), l'empoissonnement en black bass peut réellement être un réel atout pour valoriser les lots de pêche gérés par une association ou fédération.

Ce dossier a pour but une meilleure connaissance du black bass et donne les clés d'une meilleure gestion et d'une introduction réussie.

Sommaire

1 Introduction générale 4
2 Le black bass (Micropterus salmoïdes) 4
2.1 Généralités 4
2.2 Répartition géographique 7
2.3 Régime alimentaire : un régulateur d'espèces invasives 7
2.4 Reproduction 8
3 Atouts et inconvénients de la présence du black bass 9
3.1 Un facteur dynamique pour la pêche 9
3.2 Un formidable combattant contre les espèces invasives 11
3.3 Une adaptabilité importante 12
3.4 Un investissement financier non négligeable 12
4 Introduction et protection 13
4.1 Quelle quantité pour une introduction 13
4.2 Quels moyens pour pérenniser les populations 14
4.2.1 Les périodes de fermeture recommandées 14
4.2.2 Les introductions complémentaires 14
5 Qui contacter ? 14
5.1 Black Bass France 15
5.1.1 Présentation de l'Association Black Bass France 15
5.1.2 Les buts de l'association 15
5.1.3 Les antennes régionales 16
5.2 Les départements qui en possèdent sur leur réseau et qui ont pris des mesures en la faveur de la protection du black bass en 2011. 17

1 Introduction générale

A l'heure où la baisse du nombre de carte de pêche ne cesse de se propager à travers le territoire français ; à l'heure où les plans de sauvetage de l'activité pêche se multiplient et où malgré ces efforts les effectifs s'égrainent, le moment est peut-être venu de reconsidérer le produit pêche de loisirs, de le recentrer sur certaines attentes des sociétaires et de le rendre attractif pour un plus large public.
Car bien que se révélant être une activité des plus pratiquées en France, il semble qu'apparaisse un chaînon manquant pour pérenniser ce loisir. Effectivement, beaucoup ne renouvellent pas leur carte de pêche dans le domaine public, sans doute déçus par l'année écoulée et par le manque de visibilité du travail fourni par les gestionnaires. Ce public aura dès lors plus tendance à se tourner vers des lieux privés dénués de toute obligation de carte nationale dont il juge le tarif excessif par rapport au plaisir rapporté.
Et ce chaînon peut être dans bien des cas le black bass. Un poisson ludique de part sa capturabilité élevée mais aussi de part son mode de pêche qui semble aujourd'hui plus coller aux attentes du pêcheur moderne. Car il est à ce jour indéniable que le renouvellement générationnel doit s'opérer au plus vite au risque de ne plus disposer d'un financement par les cartes de pêche suffisant.

2 Le black bass (Micropterus salmoïdes)

2.1 Généralités

Le black bass (*Micropterus salmoïdes*) se caractérise par plusieurs points et critères de reconnaissance. Il s'agit entre autres d'une bouche large et oblique lui donnant le qualificatif de bass à grande bouche mais également d'une mâchoire supérieure qui se prolonge jusqu'en arrière de l'œil.
De teinte généralement verdâtre, il peut tendre vers le bronze suivant le milieu dans lequel il évolue. Il possède le long de sa ligne latérale des marques noires plus ou moins prononcées. Pour finir, ses nageoires dorsales sont quasiment séparées. Tous ces facteurs permettent de classer le black bass dans la famille des Centrarchidés.

Photo de Micropterus salmoïdes (source : http://doris.ffessm.fr).

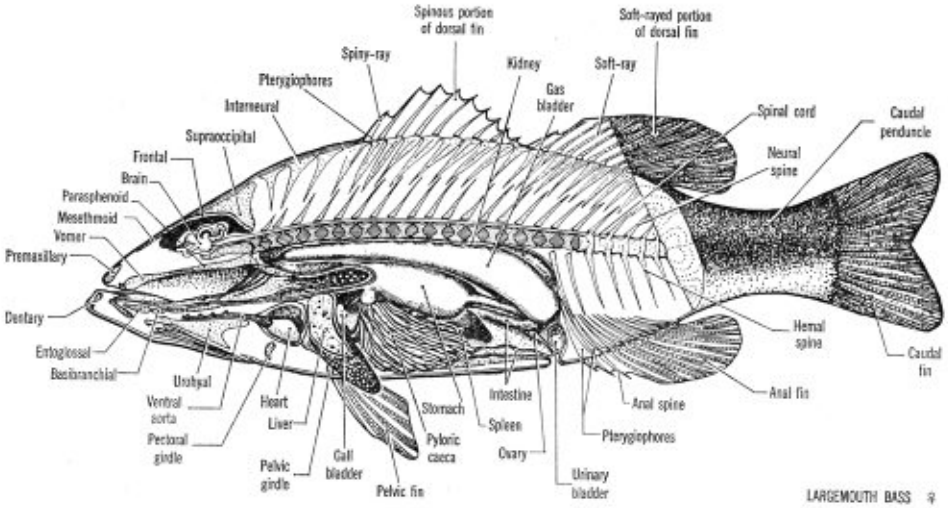

Morphologir de Micropterus salmoïdes (source http://australianmuseum.net).

Le black bass à grande bouche est un poisson eurytherme, c'est à dire qu'il s'accommode d'un gradient de température étendu (à l'inverse de la truite par exemple). Il prospère pourvu que les températures se maintiennent entre 13°C et 25°C au moins 6 mois par an. Il est néanmoins capable de supporter des écarts de 0°C à 32°C. Cette adaptation explique en partie le fait que cette espèce soit la plus répandue en eau douce dans le monde.

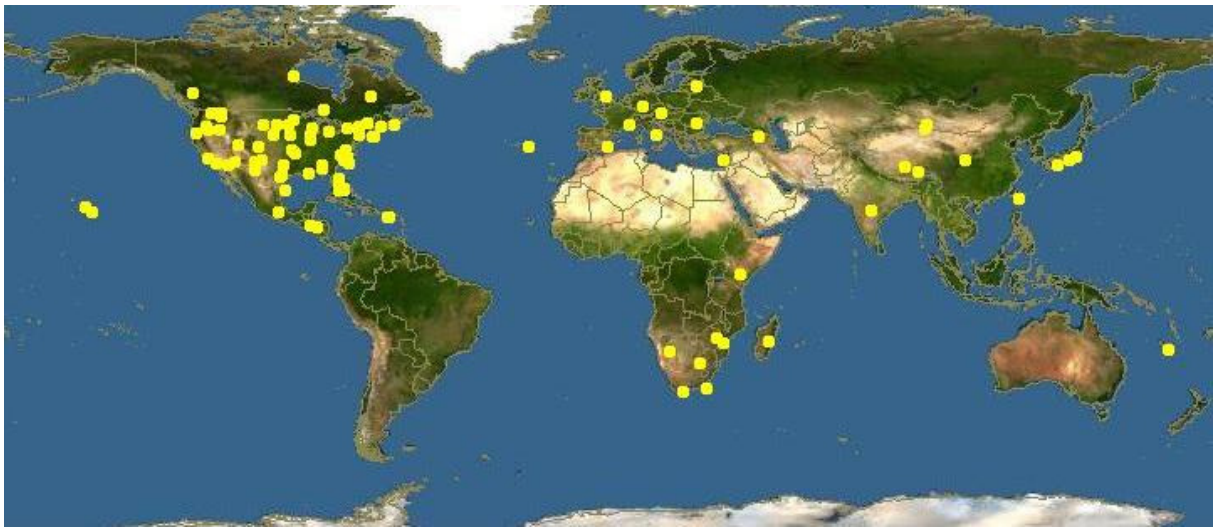

Répartition mondiale de Micropterus salmoïdes (source : http://www.discoverlife.org).

Le black bass à grande bouche (Micropterus salmoïdes) est présent dans notre pays depuis plus d'un siècle[1]. Il fait à ce titre partie de la liste des espèces représentées. Avec le brochet et le sandre, c'est aujourd'hui une figure incontournable du paysage halieutique français qui se distingue par son statut de poisson de sport, accentué par le fait qu'il soit l'emblème de la pêche moderne aux leurres. Ces dernières années, le black bass a ainsi fortement contribué à la modernisation et à la démocratisation de la pêche aux leurres, entrainant une nouvelle génération de pêcheurs spécialisés et un essor considérable de ce secteur de l'économie de la pêche. Il a également largement contribué au recrutement de nouveaux bénévoles au sein des AAPPMAs.
Le black bass vit généralement de 7 à 9 ans ce qui lui permet dans des conditions optimales d'atteindre des poids compris entre 2 kilos et 4 kilos.

Information et sensibilisation sur le black bass à grande bouche, Black Bass France, 2001.

2.2 Répartition géographique

Le black bass a été introduit dans de nombreux plans d'eau et rivières en France au point que l'on peut le trouver sur la quasi-totalité du territoire. Cependant, la répartition des populations est aujourd'hui inégale et très parcellaire.

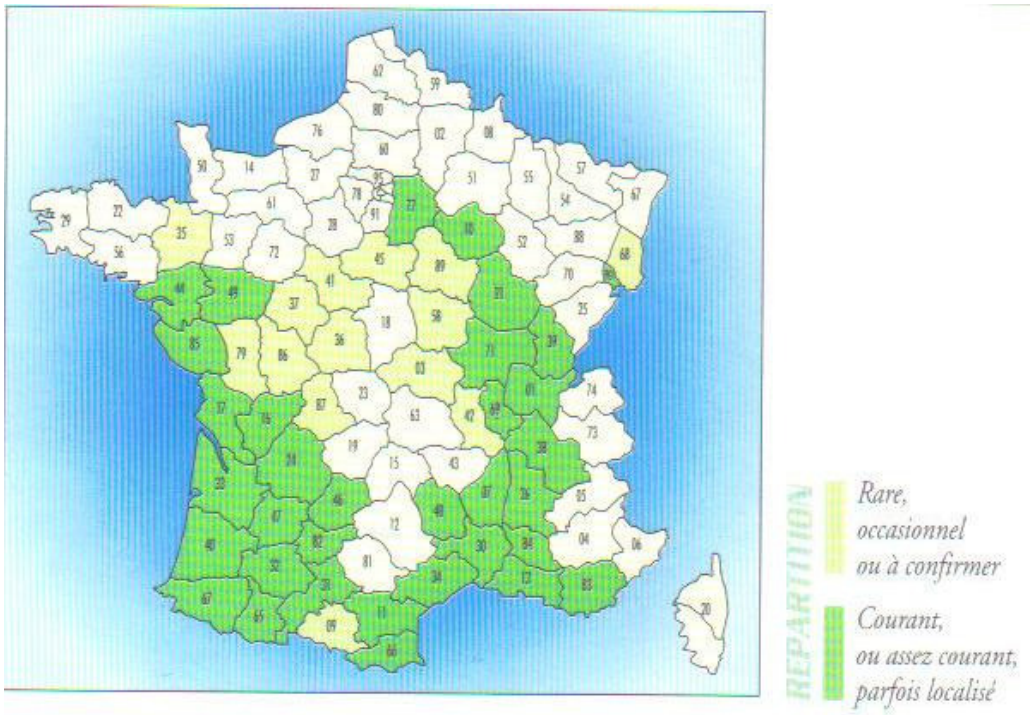

Répartition géographique de Microptérus salmoïdes selon : Les Poissons d'eau douce des rivières de France par le Laboratoire d'Ichtyologie Générale et Appliquée et le Service du Patrimoine Naturel de L'Institut d'Ecologie et de la Gestion de la Biodiversité. Muséum National d'Histoire Naturelle. Données datant de 2011 (une carte plus récente sera élaborée)

Toutefois, il est à noter que sa grande adaptabilité autorise sa présence et sa reproduction sur la quasi-totalité du territoire.

2.3 Régime alimentaire : un régulateur d'espèces invasives

De plus en plus de milieux sont colonisés par des espèces à caractère envahissant et pouvant occasionner des perturbations écologiques, telles que les poissons chats, les perches soleil ou encore les écrevisses de Louisiane. Le black bass est un prédateur opportuniste (et le prédateur naturel dans leur pays d'origine !) au régime alimentaire diversifié, davantage que nos autres carnassiers communs. Une fois adultes, les poissons chats, munis de rayons épineux dissuasifs sur le bord des nageoires, n'ont pratiquement plus de prédateurs piscivores. Mais les black bass sont capables de limiter le développement de cette espèce, surtout au printemps et en été, en exerçant une prédation significative sur les alevins regroupés en bancs formant des boules caractéristiques. Les perches soleil sont tout comme le black bass

originaires du continent américain. Elles constituent des proies de choix pour le bass qui en consomment régulièrement, d'autant qu'elles fréquentent principalement les bordures. Quant aux écrevisses américaines, elles entrent en grande majorité dans son régime alimentaire, et ce dès son plus jeune age, qu'elles soient au stade larvaire, jeune ou adulte (comme révélé par la campagne d'analyses de contenus stomacaux de Micropterus salmoïdes, N. Soubiran (2008)). D'ailleurs, une réflexion complète sur la Prokambarus clarkii est disponible sur demande. Ce point est tellement important qu'il a nécessité à lui seul l'élaboration d'un dossier distinct (dont le sujet initial n'était pourtant pas traiter de la prédation du black bass). Le black bass en consomme tellement qu'il s'inscrit aujourd'hui dans un rôle de régulateur écologique.
Le black bass constitue donc un moyen de lutte biologique très intéressant pour les gestionnaires des milieux aquatiques confrontés au développement de certaines espèces animales « susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques ».

Photo de black bass se nourrissant d'une écrevisse (source : http://www.fcps.edu).

2.4 Reproduction

C'est lorsque la température de l'eau se stabilise à 18°C que le mâle construit un nid ouvert, dans le but d'attirer les femelles. Rappelons tout d'abord que l'espèce black bass se reproduit très bien sur l'ensemble du territoire français.
La maturité sexuelle est atteinte pour une taille allant de 23 à 28 cm pour le mâle et de 28 à 32 cm pour les femelles, c'est à dire entre trois et quatre étés. Les femelles pondent environ 8 000 ovocytes par kilogramme de leur poids, ce qui est relativement peu en comparaison d'autres espèces présentes sur le territoire (100 000 ovocytes par kilogramme pour le sandre, par exemple). Le mâle se charge de la garde du nid durant l'ensemble de la période d'incubation des œufs (environ une semaine) et surveille ensuite les alevins durant les trois semaines qui suivent leur naissance. Pendant toute cette période (soit environ quatre semaines), le mâle adopte un comportement particulièrement agressif envers toute intrusion

dans le but de protéger sa progéniture. Les zones favorables à la reproduction étant de faibles profondeurs, le nid et le mâle sont particulièrement visibles et donc vulnérables.
Il est également important de noter que selon les différentes études scientifiques menées[2], ce sont les femelles qui conditionnent le recrutement annuel (une femelle expérimentée produira plus d'ovocytes et pourra ainsi pondre dans plusieurs nids, augmentant ainsi de façon significative le « rendement » des pontes).
Pour maximiser la reproduction du black bass, les gestionnaires peuvent mettre en place des mesures simples et très rentables :
- Création de frayères artificielles localisées (gravier, sable dans des zones peu profondes)
- Mise en réserve temporaire de ces zones (jusqu'au 1er juillet)
- Graciation des prises pendant cette même période

3 Atouts et inconvénients de la présence du black bass

3.1 Un facteur dynamique pour la pêche

Un argument de taille, tant pour les pêcheurs que pour leurs représentants en charge du développement de la pêche de loisir, est de considérer que le black bass est un carnassier beaucoup plus disponible que les autres, mise à part peut être la perche dans certains milieux où elle abonde. Les caractéristiques de dynamiques de populations de cette espèce comparée au sandre et surtout au brochet sont sans équivoques : il est clair que le nombre de black bass capturables est nettement plus important comparé aux autres carnassiers. Ainsi, dans un milieu très favorable, la quantité de brochets adultes capturables ne dépasse guère 15 individus par hectare, la moyenne dans nos eaux étant plutôt de l'ordre de 5 à 10 brochets adultes par hectare. Avec le black bass, la quantité de poissons capturables est largement plus importante, de l'ordre de 50 à 80 sujets adultes par hectare pour les milieux les plus productifs, soit jusqu'à 10 fois plus de bass que de brochets ! Ce qui fait que pour un même nombre de pêcheurs, les possibilités de prendre du poisson sont plus importantes avec le bass.
D'ailleurs, dans la mesure où les populations disposent d'un milieu propice et que les conditions de pêche ne sont pas défavorables, il est rare d'être bredouille en pêchant le bass, beaucoup plus qu'au brochet ou au sandre il faut le dire. Bien que capable d'évoluer à toutes les profondeurs, le black bass fréquente régulièrement la proximité de la surface, ce qui en fait un poisson souvent visible, pêchable à vue surtout au printemps et en été. Cette visibilité excite en même temps qu'elle rassure les pêcheurs. De plus, c'est un poisson qui fréquente assidument les bordures, un pêcheur du bord a donc autant de chance qu'un possesseur de bateau d'en capturer, ce qui n'est pas le cas avec les autres carnassiers. Revers de la médaille, cela rend les bass relativement vulnérables (adultes en reproduction, jeunes bass affamés et naïfs sur les bordures, etc.) et, pour préserver cette richesse halieutique, il est souvent nécessaire de remettre à l'eau un maximum de captures.
Actuellement, il peut exister un décalage entre l'offre des AAPPMA et la demande de certains pratiquants (par exemple : une nouvelle génération attirée par la pêche au leurre). Les endroits qui recèlent de black bass voient leur fréquentation augmenter notamment par cette nouvelle

[2] *Le black bass ou achigan*, R. Renault, Editions Bornemann, 1951. *Pisciculture en étangs*, L. Chauderon, 1965. *Black bass : poisson d'avenir*, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1994.

génération. Le black bass est le poisson qui fait rêver et qui répond au mieux à cette nouvelle tendance et c'est pour cela qu'il s'agit de l'un des poissons le plus répandu sur la planète.

Photo d'un black bass en plein combat.

Les qualités sportives du black bass associées à l'approche dynamique et ludique de sa pêche sont incontestablement pour beaucoup dans l'attrait des pêcheurs « nouvelles générations » pour la pêche du bass, parfaitement en phase avec nos modes de vie modernes : elle est simple et rapide à mettre en oeuvre, elle est émotionnelle, elle est active, elle est esthétique, elle est valorisante, elle permet à des jeunes – et des moins jeunes – en quête de plaisir immédiat de pouvoir s'épanouir pleinement au contact de la nature.
Ces mêmes attributs peuvent séduire un public féminin encore très peu représenté parmi la population de pêcheurs dans notre pays. Si (un peu plus d') un être humain sur deux est une femme, on compte moins de 2% de femmes parmi les pêcheurs français. Aux Etats Unis, la pêche du bass attire 15% de femmes. La gente féminine dispose même d'une organisation spécifique (Bass'n Gal) qui organise un circuit de compétition, moins intensif que celui de B.A.S.S. (circuit de compétition aux Etats Unis), qui leur est réservé ! Il y aurait donc, avec le bass et ses techniques de pêche modernes aux leurres, une voie pour amener des femmes à la pêche capables de doper sensiblement les effectifs de pêcheurs. Le potentiel de reconquête des effectifs de pêcheurs perdus et de diversification auprès d'une nouvelle clientèle jeune et plus féminine vaut à lui seul tous les autres arguments pour que l'on s'intéresse beaucoup plus au black bass.
Dans son continent d'origine, en Amérique du Nord, on compte près de 30 millions de pêcheurs qui recherchent uniquement ou principalement le black bass. C'est tout juste la moitié de la population totale en France… D'après des études socio-économiques menées par le très sérieux U.S. Fish and Wildlife Service (organisme fédéral des Etats Unis, en charge de la gestion et la préservation de la faune : http://www.fws.gov/) il y a quelques années, 15% des habitants des Etats Unis, soit 1 américain sur 7 est un pêcheur de bass…
Aux Etats Unis, la popularité incroyable du black bass est à l'origine d'un business impressionnant qui représente à lui seul une très large part du marché de la pêche de loisir. La pêche sportive du bass constitue là-bas une locomotive incontestable pour le développement

et la production de matériel de pêche (cannes, moulinets, leurres, équipements, etc.), qui profite aux autres catégories de poissons de sport et, au-delà, à l'ensemble de la filière pêche : industrie nautique (bass boats et dérivés, moteurs, équipements d'accastillage, échosondeurs, GPS, etc.), émissions TV, vidéos, livres, revues spécialisées, guides et services associés, tourisme pêche, structures de gestion publique et privée, clubs, etc.
Selon certaines estimations, le chiffre d'affaire généré par la pêche du black bass représente près des 2/3 de celui de l'industrie de la pêche de loisir aux Etats Unis, et dégage à lui seul un volume époustouflant de l'ordre de … 2000 milliards de dollars (vous avez bien lu !) de revenus chaque année, soit presque autant que le budget total annuel de l'Etat français !!! Aucun autre poisson sportif de par le Monde ne génère autant d'activités économiques. Et de 2006 à 2011, le nombre de pêcheurs aux US a augmenté de 11% (source : U.S. Fish and Wildlife Service) !

Animation (source : Fédération de Pêche des Landes).

3.2 Un formidable combattant contre les espèces invasives

Comme décrit dans le paragraphe concernant le régime alimentaire du black bass, ce dernier est particulièrement opportuniste et peut se révéler particulièrement précieux dans la lutte contre les espèces invasives telles que le poisson-chat, la perche-soleil ou encore l'écrevisse de Louisiane. Vous trouverez en annexe une réflexion sur cette dernière et la lutte biologique que pourrait constituer le black bass pour limiter sa prolifération dans certains milieux.
De plus, les rares études menées[3] sur son comportement alimentaire en milieu naturel laissent à penser qu'il est inoffensif vis à vis de certaines espèces autochtones comme la tortue cistude ou les libellules. Et même s'il s'avérait finalement que ces dernières espèces peuvent ponctuellement figurer au menu des black bass (ce qui ne ressort absolument pas des études menées depuis maintenant 3 ans), il n'y a pas de prédation spécifique sur celles-ci et donc rien qui ne mette en danger leur existence. Là encore, vous aurez accès à un travail sur l'analyse du contenu stomacale d'un échantillon de bass réalisé sur un site fragile où les tortues cistudes ont leurs habitudes.

[3] *Analyse de contenu stomacal de Micropterus salmoïdes, N. Soubiran (2008).*

Photos : écrevisse de Louisiane et poisson chat, deux espèces nuisibles consommées par le black bass.

3.3 Une adaptabilité importante

Une autre caractéristique écologique du black bass est son spectre écologique plutôt large. On donne souvent l'image d'un poisson inféodé aux eaux calmes et chaudes. En réalité, il s'agit d'une espèce ubiquiste, capable de s'adapter à de nombreux types de milieux et de climats. On peut les rencontrer aussi bien dans des fleuves et des rivières que dans des grands lacs de barrage, des carrières, des étangs minuscules, des canaux ou encore des marais. Ils peuvent se développer dans des biotopes vaseux, envahis de végétation ou au contraire rocailleux et dépourvus d'herbiers, vivre aussi bien dans moins d'un mètre d'eau que par 30 mètres de profondeur. Le black bass est une des espèces d'eau douce les plus répandues dans le Monde, dont les acclimatations ont souvent été un succès : Canada, Mexique, Amérique centrale et du sud, Afrique, Asie, Japon et bien sûr Europe. Ils peuvent coloniser des lacs couverts de glace durant plusieurs mois dans l'année et supporter des températures d'eau allant jusqu'à près de 30°C. En France, de nombreux milieux pourraient parfaitement accueillir du black bass et ainsi être valorisés ou voir leur peuplement piscicole diversifié (rappelons que le black bass cohabite bien avec le sandre, la perche, le silure et aussi bien souvent avec le brochet). Leur potentiel d'expansion est donc encore très important et réalisable dans tous la plupart des biotopes aquatiques entre la plaine et la moyenne montagne, du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de notre pays. Il est essentiellement conditionné par des programmes de repeuplement menés judicieusement et assortis d'une protection intégrale de l'espèce sur plusieurs années, le temps qu'une population autonome se mette en place. Préalablement, une expertise gratuite des milieux par Black Bass France peut toutefois être effectuée pour évaluer les possibilités de réussite.

3.4 Un investissement financier non négligeable

L'empoissonnement en black bass d'un plan d'eau ou d'une portion de rivière prenant compte l'ensemble des remarques qui vont suivre représente un investissement non négligeable pour les gestionnaires locaux (idée de tarifs pratiqués : 16-20 euros TTC le kilo ; ou 80 centimes le poisson de 6-8 cm).

Toutefois, l'efficacité et la réussite de l'implantation de l'espèce réside grandement dans son déversement initial et ce malgré l'ensemble des mesures de protection appliqué sur la zone en question. Aussi, si vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté, il vous faudra probablement chercher des subventions. En plus des traditionnelles pistes que représentent les mairies, communautés de communes, conseils régionaux et généraux, certains organismes et autres fondations pourront être à votre écoute.
L'écologie, la préservation de l'environnement et de la biodiversité ont actuellement le vent en poupe, autant se diriger dans cette direction. Vous pourrez proposer votre dossier aux interlocuteurs suivant :
- Fondation EDF diversiterre
- Fondation Ensemble
- Fondation de France
- Fondation Gaz de France
- Fondation Gécina
- Fondation Nature et découverte
- Fondation Nature Vivante
- Fondation Nicolas Hulot
- Fondation Norauto
- Fondation RTE
- Fondation Véolia
- Fondation Air Liquide
- Fondation Bel
- Fondation Alstom

Pensez aussi au mécénat qui permet à son donneur de bénéficier d'avantages fiscaux. Le formulaire de demande de subventions publiques est accessible via le document CERFA n° 12156*03 (http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml).

4 Introduction et protection

4.1 Quelle quantité pour une introduction

Dans le but de créer un étang de pêche avec comme espèce recherchée le black bass, quelques préconisations sont à considérer afin de ne pas voir ses efforts réduits à néant. Dans ce type d'étang, le plus important est d'obtenir un équilibre entre les différentes espèces qui le peuplent. Cet équilibre ne s'obtient pas du jour au lendemain, c'est une question de patience. Après la mise en charge de l'étang, il faut laisser le temps aux poissons déversés de s'installer dans les divers étages de la pyramide alimentaire, ainsi que dans le milieu. C'est pourquoi il est conseillé de ne pas pêcher avant 12 à 18 mois suite à la mise en charge.
Partir de zéro (à la suite d'une vidange par exemple) représente un certain avantage. Ainsi, divers aménagements pourront être réalisés afin de favoriser le développement des futures populations de poissons mais aussi d'invertébrés, d'insectes aquatiques… Vous pourrez imaginer les zones de frayères, aménager des fagots permettant aux juvéniles de s'y cacher ou encore y implanter des structures plus imposantes et des herbiers afin que les poissons bénéficient d'une protection naturelle contre les oiseaux par exemple.

Une fois tout cela réalisé, un déversement de poisson fourrage pourra être effectué en fonction de la taille du plan d'eau. 150 kg de fourrage à l'hectare pourront constituer une bonne base. Les gardons, les rotengles, les ablettes, ables de Heckel ou encore les gambusies constituent les espèces à privilégier grâce à leur prolifération rapide et à leur rythme biologique adapté à celui des futurs black bass. L'idéal est de laisser ces poissons fourrages se reproduire une première fois avant d'introduire des black bass. Dans le cas d'un étang spécifiquement dédié au black bass, il convient d'éviter les poissons fouisseurs comme la carpe et limiter au mieux également tout autre carnassier qui pourrait engendrer une compétition alimentaire avec les bass.
Une fois tout cela en place, vous pourrez introduire les black bass. Une centaine de poissons adultes (3 étés) par hectare constituera le premier déversement.
Encore quelques mois à patienter afin de permettre une correcte acclimatation des poissons et votre étang sera prêt à ouvrir à la pêche.

4.2 Quels moyens pour pérenniser les populations

Une fois votre étang ouvert à la pêche, certaines mesures pourront être judicieusement mises en place afin de pérenniser votre investissement et d'éviter l'essoufflement de votre plan d'eau.

4.2.1 Les périodes de fermeture recommandées

Les périodes de fermeture de la pêche permettent aux poissons de « souffler ». Cependant afin d'être complètement bénéfique, cette trêve gagne à être calquée sur la période de reproduction des poissons. Ainsi en plus d'octroyer un peu de calme à vos pensionnaires, vous leur permettez de se reproduire et ainsi, d'assurer un renouvellement naturel de votre cheptel.
Comme décrit dans la présentation de la période de reproduction du black bass, la température de l'eau joue un rôle majeur pour le déclenchement de cette période.
Aussi, vous trouverez en annexe quelques relevés de température de plans d'eau témoins qui vous aiderons à adapter au mieux votre période. Par exemple, pour le quart sud ouest, une période allant d'avril à fin juin semble parfaitement judicieuse.

4.2.2 Les introductions complémentaires

Malgré une bonne reproduction, il se peut que quelques introductions complémentaires soient nécessaires afin de renouveler et d'aider encore un peu plus le cheptel de votre plan d'eau. Ces dernières assureront un maintient de la capturabilité de vos poissons.
Car si votre plan d'eau permet la capture de black bass, il se peut que vous soyez quelque peu victime de votre succès. L'affluence grandissante sur les berges de votre plan d'eau rendra les poissons plus méfiants, moins prenables. Afin de satisfaire vos adhérents, il convient de leur assurer quelques prises et c'est là tout l'intérêt de ces introductions complémentaires.

5 Qui contacter ?

5.1 Black Bass France

5.1.1 Présentation de l'Association Black Bass France

En 1994, à l'initiative de Franck Rosmann (aidé par Claude Girardin et Marc Petrucci), l'Association Black Bass France est créée. Déclarée en Association de type loi 1901, Black Bass France a pour but de regrouper tous ceux qui s'intéressent au Black Bass et à sa pêche. Le but de Black Bass France est alors clair : « redonner au Bass la place qu'il mérite… » A l'époque, cette entreprise est qualifiée par les autres acteurs de la pêche de loisirs comme le « catalyseur d'une politique nouvelle de la pêche sportive en France ».
Car quel sacré poisson, le Bass. L'un des plus agressifs et des plus acrobates des poissons de d'eau douce présent sur notre territoire ! C'est le poisson d'amusement par excellence, véritablement capable d'orienter la pêche en France aussi bien en termes de pratique mais également comme indicateur privilégié pour les industriels de la pêche ! Et pour cela, il nous faut des Bass !
Depuis ses débuts, BBF se veut l'initiateur d'une politique nouvelle de la pêche sportive en France. Grâce aux actions que nous avons mené, nous avons été le fer de lance d'une action de protection et de sauvegarde des populations existantes, avec l'objectif de développer leur aire d'expansion sur le territoire. Les craintes du début sont dissipées depuis fort longtemps : le Bass n'est pas seulement un phénomène de mode, mais un partenaire porteur d'espoir pour l'avenir des pêcheurs français !
Comme exemple de fait d'arme marquant de BBF, on peut rappeler l'augmentation de la Taille Légale de Capture à 30 cm, en 2004 !
Un autre élément clé de l'Association est la publication des célèbres Bulletins BBF, attendus avec impatience par les adhérents. Il s'agit d'un petit journal 100% Bass et 0% pub qui sort tous les 3 ou 4 mois ! Y sont détaillés les actions de terrain et les réunions réalisées par les membres au sein des Antennes Régionales, les news des Bass de l'hexagone et les news les plus marquantes venant de l'étranger.
Au fil des ans l'Association s'est structurée en instaurant des Antennes Régionales, avec Correspondants Régionaux et Départementaux. De quoi permettre une meilleure organisation et une identification claire des membres référents. En 2006, nouvelle consécration avec le trophée La Fario d'Or du magazine *Pêches Sportives* remis à l'Association pour l'ensemble de son œuvre.
En 2011 et afin de compléter les actions menées en 2004, Black Bass France porte un nouveau dossier devant la FNPF concernant la protection du black-bass. Ce dossier comporte aussi des propositions de simplification de la réglementation et met essentiellement l'accent sur le respect des cycles biologiques des différentes espèces (via l'instauration de périodes de fermetures spécifiques à chaque espèce, et l'instauration de quotas).

5.1.2 Les buts de l'association

Les buts de l'association Black Bass France sont les suivants :
- Assurer la protection des populations existantes : taille légale revue à la hausse en 2004 ; instauration d'une fermeture spécifique (en place dans déjà bon nombre de départements) et projet d'un « No Kill » pour cette espèce.

- Favoriser l'expansion du Bass dans notre pays : par des conseils concernant l'aménagement des plans d'eau et une participation sur le terrain, nous aidons les initiatives publiques et privées dans la mesure de nos moyens.
- Protéger la faune et la flore : un environnement de qualité est indispensable à la continuité de notre sport favori.
- Proposer des méthodes de gestion pêche adaptées au black bass et en adéquation vis à vis du milieu halieutique.

5.1.3 Les antennes régionales

Comme évoqué dans la présentation de Black Bass France, l'association s'est structurée en différentes Antennes Régionales composées de Correspondants Régionaux et Départementaux. Outre la capacité de cette organisation à être plus souple en matière de gestion, cela permet également d'être au plus près de nos considérations : le black bass.
Les Antennes sont donc les acteurs privilégiés en matière de gestion car elles sont les véritables sentinelles de l'association.
Aussi si vous souhaitez par exemple introduire du bass dans un plan d'eau dans le sud ouest, l'Antenne Aquitaine vous prodiguera des conseils personnalisés en adéquation avec les caractéristiques de vos plans d'eau ou rivières et en fonction de la situation géographique de ces derniers. Vous bénéficiez en somme d'interlocuteurs privilégiés et bien au courant des spécificités de vos secteurs, avec lesquels les échanges seront facilités.
De plus, les nombreux membres de ces Antennes apporteront leur aide lors des projets concrets que vous mettrez en place comme par exemple les alevinages, la mise en place de réserves, la restauration et/ou l'instauration de zones de frayères, …

Black Bass France
3 Impasse des oliviers
33560 SAINTE EULALIE
http://www.blackbassfrance.org/blog/
contact@blackbassfrance.org

5.2 Les départements qui en possèdent sur leur réseau et qui ont pris des mesures en la faveur de la protection du black bass en 2011.
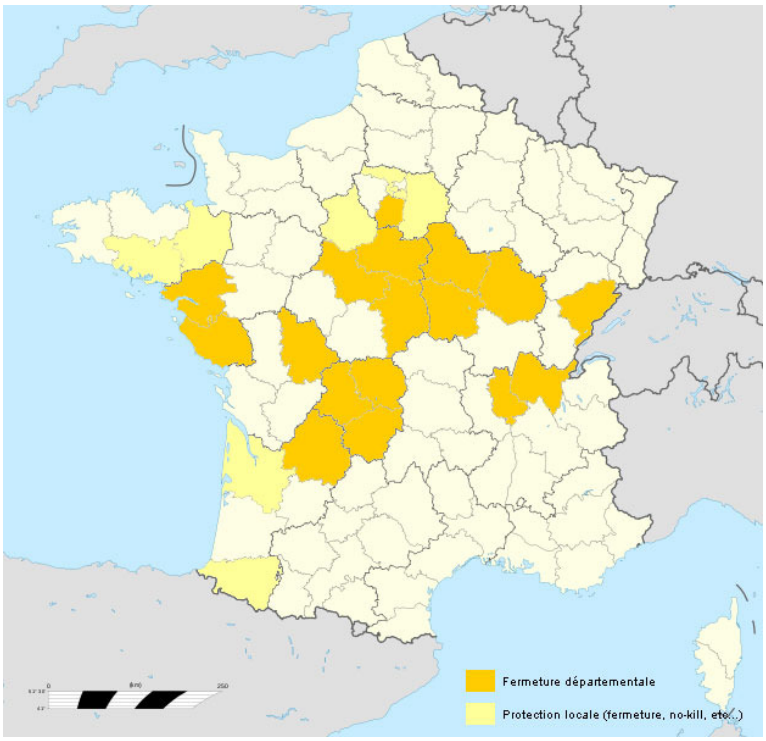
Pour donner une idée, voici les départements qui, en 2011, avaient déjà adopté des mesures en faveur du black bass. Depuis, d'autres départements ont également mis en place une législation spécifique permettant de mieux protéger les populations de black bass.